

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

LOISIR ET SPORT

RÉPONSES À LA DEMANDE
DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU DEUXIÈME
GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

TABLE DES MATIÈRES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

LOISIR ET SPORT

1. Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2010 avec :
 - a) objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2009-2010;
 - b) budgets respectifs;
 - c) nombre de demandes reçues, projets refusés et acceptés et nombre de participants pour chacun des projets s'il y a lieu;
 - d) montant de la subvention pour chaque demande reçue
2. Sommes investies dans le programme de soutien aux infrastructures de loisir et de sport. Indiquer les bénéficiaires de ces sommes (projet subventionné) et la somme octroyée à chacun d'eux et la nature du projet subventionné. Prévisions pour 2009-2010.
3. Nombre d'inspecteurs attitrés à la surveillance et au respect des règles et lois concernant la drogue et les produits dopants dans le sport et l'activité physique (inspection en magasin, plaintes, etc.) Indiquer :
 - a) le nombre de plaintes soumises;
 - b) le nombre d'inspections effectuées par inspecteurs;
 - c) le nom des entreprises et lieux visités;
 - d) le nombre d'accusations portées;
 - e) le montant du budget affecté à l'inspection et au respect des règles.
4. Budget ventilé attitré au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour 2009-2010. Indiquer :
 - a) Montants octroyés pour les grands événements
 - b) Montants octroyés au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

Indiquer, pour chacun d'eux, le nom de l'événement ou de l'installation sportive ou récréative, le montant reçu, la date de l'octroi, la région concernée. Prévisions pour 2010-2011.
5. Montant des subventions accordées par le Secrétariat au loisir et au sport aux fédérations sportives par le biais du programme de soutien aux opérations régulières pour 2009-2010. Liste des fédérations sportives en bénéficiant et montant alloué à chacune d'entre elles.
6. Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes en 2009-2010. Indiquer le nom de l'organisme et le montant accordé.
 - a) Programme de soutien aux événements sportifs;
 - b) Centre national multisport-Montréal;
 - c) Fédération québécoise du sport étudiant;
 - d) Corporation Sports-Québec;
 - e) Programme Équipe-Québec;
 - f) Les bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence;
 - g) Les bourses de la Fondation Palestre nationale;

- h) Soutien aux athlètes identifiés auprès de la direction du sport et de l'activité physique.
7. Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2009-2010. Indiquer aussi les athlètes récipiendaires et le montant accordé à chacun. Prévisions pour 2010-2011.
 8. Sommaire des subventions accordées et liste des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :
 - a) Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
 - b) Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
 - c) Programme d'assistance aux unités régionales de loisir et de sport;
 - d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
 - e) Programme d'assistance aux manifestations locales de la fête nationale;
 - f) Programme Chantiers jeunesse;
 - g) Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;
 - h) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;
 - i) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
 - j) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;
 - k) Soutien pour le projet Archipel (ville de Longueuil).
 9. Liste des subventions accordées à la Fédération de l'âge d'or du Québec en 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.
 10. Effectifs affectés au programme Kino-Québec pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011, postes occupés et nature du travail. Liste des subventions accordées à ce programme.
 11. Liste détaillée de toutes les normes exigées pour la construction de chaque projet de terrain ou stade de soccer ou football dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique/Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, que ces projets soient terminés, en cours, ou annoncés.
 12. Liste complète et détaillée des appels d'offres en cours ou terminées concernant la construction de terrains ou stades de soccer ou football dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique/Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, pour l'année 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2010 avec :

- a) objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2009-2010;
- b) budgets respectifs;
- c) nombre de demandes reçues, projets refusés et acceptés et nombre de participants pour chacun des projets s'il y a lieu;
- d) montant de la subvention pour chaque demande reçue.

RÉPONSE

Les programmes d'assistance financière au 31 mars 2010 étaient les suivants :

- Le Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir
- Le Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport - soutien aux personnes handicapées
- Le Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport
- Le Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances
- Le Programme d'assistance financière à la Fête nationale du Québec
- Le Programme d'assistance financière au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec
- Le Programme d'assistance financière au Conseil québécois du loisir
- Le Programme d'assistance financière à la Ville de Longueuil
- Le Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir
- Le Programme de soutien à l'action bénévole
- Le Programme d'assistance financière aux organismes provinciaux de sport
- Le Programme d'assistance financière au développement de l'excellence sportive
- Le Programme Kino-Québec
- Le Programme d'assistance financière aux Événements et Jeux
- Le Programme Équipe-Québec
- La promotion de la sécurité, recherche et coopération

Les informations concernant chacun de ces programmes sont présentées à l'annexe ci-jointe.

Le Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir

Budget initial 2009-2010 : 2 557 800 \$

Nombre de projets reçus et approuvés : 26

Description

Le but de ce programme est de soutenir financièrement le fonctionnement des organismes nationaux de loisir (ONL) dans l'accomplissement de leur mission globale.

Objectifs

- reconnaître la contribution des ONL au sein de la société québécoise;
- promouvoir la prise en charge du loisir par les citoyens et leurs organisations;
- contribuer au maintien et au développement des ressources collectives accessibles, diversifiées et de qualité.

Critères d'admissibilité

Pour être admissibles, les organismes doivent respecter, entre autres, les critères suivants :

- être un organisme sans but lucratif et mener des interventions à l'échelle provinciale;
- avoir une existence légale depuis au moins 3 ans;
- démontrer dans son plan d'action et par ses réalisations qu'il contribue à développer de façon significative le loisir et l'accessibilité à des activités récréatives;
- être un organisme dont les structures internes garantissent le contrôle démocratique par les membres;
- assurer, s'il y a lieu, la sécurité des participants et des spectateurs.

État de situation en 2009-2010

- 26 organismes ont reçu un soutien financier;
- le Regroupement pour le tourisme jeunesse au Québec a déclaré faillite;
- le PAFONL est un programme de trois ans. La révision de ce programme s'est terminée à l'hiver 2008 et le nouveau programme 2008-2011 est opérationnel depuis le 1^{er} avril 2008.
- Le détail des subventions accordées est présenté dans la réponse à la question 8a.

*Le Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) -
Soutien aux personnes handicapées*

Budget initial 2009-2010 : 2 613 500 \$

Description

Il s'agit d'une aide financière versée aux URLS visant à favoriser l'accessibilité des personnes handicapées au loisir et au sport et à soutenir les bénévoles qui œuvrent auprès des organismes régionaux de loisir pour les personnes handicapées.

Les sommes y étant associées proviennent de trois enveloppes distinctes :

- Mission loisir pour les personnes handicapées (1 175 000 \$);
- Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées volet organismes et municipalités (1 335 000 \$);
- Programme d'aide en loisir (103 500 \$).

Objectifs

- Accorder un soutien financier aux unités régionales de loisir et de sport afin d'assurer le développement et la promotion du loisir pour les personnes handicapées.
- Soutenir la personne handicapée dans le choix de ses activités de loisir ainsi qu'à favoriser sa participation en lui fournissant un service d'accompagnement.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, l'organisme demandeur doit être une unité régionale de loisir et de sport.

Réalisations en 2009-2010

La responsabilité d'assurer le développement et la promotion du loisir pour les personnes handicapées a été transférée aux URLS à compter de 2001-2002 ainsi que l'enveloppe budgétaire. Les opérations se sont poursuivies en 2009-2010.

Pour le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées volet organismes et municipalités, plus de 500 organismes et municipalités ont reçu une aide financière pour payer les services d'accompagnement par l'entremise des URLS.

Le détail des subventions accordées est présenté dans la réponse à la question 8b.

Le Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport

Budget initial 2009-2010 : 6 439 000 \$

Description

Le Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) vise la réalisation des volets régionaux de programmes nationaux (par exemple, Jeux du Québec, certification des entraîneurs, formation des bénévoles, loisir pour personnes handicapées) et permet l'exécution de mandats régionaux définis par les intervenants locaux et régionaux œuvrant au développement du loisir et du sport.

Objectif

Soutenir financièrement les URLS afin de leur permettre de réaliser le plan d'action pluriannuel en matière de loisir et de sport, tel que stipulé à la convention d'objectifs et de résultats attendus 2007-2010 signée par chaque région avec le Ministère.

Critères d'admissibilité

Pour obtenir une reconnaissance officielle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et se rendre admissible au programme, l'organisme doit :

- être un organisme à but non lucratif légalement constitué;
- agir comme palier régional de planification, d'intervention, de gestion et de coordination en matière de loisir et de sport;
- être géré par un conseil d'administration composé de membres d'organismes du milieu associatif du loisir et du sport, ainsi que de représentants du monde municipal, du monde scolaire ou d'autres provenances selon les réalités régionales (par exemple, des communautés autochtones, du milieu de la santé, du tourisme, de la culture). Un représentant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport assume la liaison avec le conseil d'administration, au besoin;
- satisfaire à toutes les exigences prévues au Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport ainsi qu'à toute autre exigence spécifique déterminée au sein de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport.

Réalisations en 2009-2010

Les URLS se sont dotées d'une planification stratégique cadre où elles ont précisé leur implication dans des interventions communes. Également, des projets de collaboration entre l'URLS et la Conférence régionale des élus (CRÉ) du même territoire ont permis d'associer le loisir et le sport au développement régional, cela au bénéfice de la population. Des ententes de partenariat entre les URLS et les CRÉ avaient été établies en 2006, dans le cadre de la démarche gouvernementale de décentralisation, de régionalisation et d'adaptation des programmes gouvernementaux.

Le mode de répartition de l'enveloppe budgétaire est fait en fonction d'un consensus établi entre les régions. Pour ces trois années, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport verse des subventions aux 18 régions (le modèle organisationnel de l'URLS peut varier d'une région à l'autre). Deux représentants provenant de chaque URLS participent activement aux travaux de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport, laquelle est animée par le Ministère. À titre d'invités, des organismes nationaux de loisir et de sport peuvent également participer à cette Table.

Une somme de 50 000 \$ a été versée au Regroupement des unités régionales de loisir et de sport pour la réalisation du Programme Secondaire en spectacle. De plus, une somme de 25 920 \$ a été répartie entre 3 URLS provenant des transferts de l'Action communautaire autonome.

Le détail des subventions accordées est présenté dans la réponse à la question 8c.

Le Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances

Budget initial 2009-2010 : 3 777 700 \$

Nombre de projets reçus : 167

Description

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances comprenant deux volets, soit l'aide à l'accessibilité et l'aide aux immobilisations.

Objectifs

- assurer aux personnes les plus défavorisées financièrement – particulièrement les jeunes, les familles, les personnes handicapées – une plus grande accessibilité aux camps de vacances en soutenant financièrement les organismes à but non lucratif qui dirigent ou administrent les camps de vacances;
- contribuer à l'amélioration de la sécurité des immobilisations des camps de vacances.

Critères d'admissibilité

- être un organisme privé à but non lucratif incorporé, conformément à la troisième partie de la Loi sur les compagnies ou à toute autre loi régissant un organisme à but non lucratif;
- avoir une existence légale d'au moins trois ans;
- avoir son siège social au Québec et y diriger un camp de vacances accessible à l'ensemble de la population;
- posséder, diriger ou gérer un camp de vacances qui accueille majoritairement des jeunes, des personnes handicapées ou des familles;
- avoir une capacité d'hébergement de 50 lits pour les usagers (excluant les membres du personnel);
- avoir été en activité pendant un minimum de 30 jours entre le deuxième vendredi de juin et le deuxième lundi de septembre de l'année précédente;
- détenir une attestation de classification émise par le ministère du Tourisme du Québec ou une confirmation que l'établissement n'a pas à détenir une telle attestation, car il n'est pas soumis à la Loi sur les établissements d'hébergement touristique;
- avoir consacré une moyenne d'au moins 20 % de nuitées admissibles pour des personnes défavorisées financièrement au cours des 3 dernières années. Pour les camps non subventionnés pendant la période 2004-2007, avoir accueilli des personnes défavorisées financièrement pour un minimum de 20 % de l'ensemble des nuitées admissibles pendant l'été 2007;
- avoir mis en place une politique de réduction des tarifs en fonction du revenu et annoncer celle-ci dans les outils promotionnels existants ou à venir;
- avoir un mécanisme formel d'identification des personnes défavorisées financièrement approuvé par le Ministère;
- entretenir une vie associative et démocratique;
- disposer, selon les états financiers des trois dernières années, de revenus d'autofinancement d'au moins 35 % du total des revenus;
- avoir déposé au Ministère une demande d'assistance financière dans le cadre de ce programme au plus tard le 25 avril 2009.

Réalisations en 2009-2010

Pour le « volet accessibilité », le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a accordé une subvention à 91 organismes incluant des subventions *ad hoc* à la Commission loisir et sport de la Baie-James, à l'Administration régionale Crie, à la Nation Naskapi de Kawawachikamach, au Mouvement québécois des vacances familiales et à l'Association des camps du Québec.

Pour le « volet immobilisation », 167 projets en immobilisation ont été soumis dont 95 ont été recommandés. Le budget 2009-2010 inclut l'enveloppe de 100 000 \$ du Programme d'accompagnement des personnes handicapées « volet camps de vacances ». Le détail des subventions accordées est présenté dans la réponse à la question 8d.

Le Programme d'assistance financière à la fête nationale du Québec

Budget initial 2009-2010 : 4 384 000 \$

Description

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) confie au Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) le développement des activités liées à la fête nationale du Québec, la gestion du Programme d'assistance financière aux manifestations locales, l'organisation d'événements régionaux ainsi que des manifestations d'impact national à Québec et à Gatineau (Outaouais).

Une subvention de 3 640 000 \$ est versée au MNQ afin de réaliser l'ensemble de ses mandats.

Le MELS a aussi confié au Comité de la fête nationale de la Saint-Jean inc. l'organisation du défilé et du spectacle national, à Montréal et lui verse, à cette fin, une subvention de 744 000 \$.

Objectifs du Programme d'assistance financière aux manifestations locales

- favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté des Québécoises et Québécois;
- apporter un appui à l'implication des divers organismes dans l'organisation de la fête chez eux.

Critères d'admissibilité

- les activités doivent se dérouler le 23 juin, à compter de 12 h, ou le 24 juin;
- la célébration doit être ouverte à toute la population et viser la participation du plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens;
- l'organisme qui réalise un ou des projets doit présenter des prévisions budgétaires équilibrées.

Réalisations en 2009-2010

L'édition 2009 de la fête nationale du Québec a donné lieu à la réalisation de 706 manifestations de nature locale les 23 et 24 juin 2009. Cette célébration a par ailleurs donné lieu à 3 manifestations à caractère national, respectivement dans les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau, ainsi qu'à la tenue d'un défilé et de fêtes populaires à Montréal. Des fêtes régionales ont également eu lieu dans 24 villes d'importance réparties dans 16 régions administratives du Québec.

Les protocoles d'entente entre le gouvernement du Québec avec les deux organismes mandataires ont été renouvelés jusqu'en 2010-2011.

*Le Programme d'assistance financière au Regroupement des organismes nationaux
de loisir du Québec (RONLQ)*

Budget initial 2009-2010 : 2 575 000 \$

Description

Le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ) dispense des services à plus de cent organismes nationaux de loisir et de sport.

Objectifs

Soutenir financièrement le RONLQ pour qu'il puisse offrir des services professionnels, techniques et administratifs ainsi que l'hébergement des sièges sociaux aux organismes nationaux de loisir et de sport.

Critères d'admissibilité

La subvention à cet organisme est autorisée annuellement par décret.

Réalisations en 2009-2010

Toutes les clauses du protocole d'entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec ont été respectées.

Le Programme d'assistance financière au Conseil québécois du loisir (CQL)

Budget initial 2009-2010 : 425 000 \$

Description

Le Conseil québécois du loisir (CQL) est un organisme à but non lucratif qui représente les organismes nationaux de loisir œuvrant dans les secteurs culturel, de plein air, scientifique, socio-éducatif ainsi que touristique et joue un rôle de concertation. Il est également reconnu comme partenaire gouvernemental pour ce domaine par le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport (1997).

Objectifs

Le CQL réalise des mandats qui lui sont reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ces mandats ont trait à la formation, la promotion et la valorisation des bénévoles, à la concertation des organismes de loisir, à la représentation des intervenants du domaine du loisir et à la collaboration à des dossiers nationaux.

Critères d'admissibilité

Les subventions à cet organisme sont autorisées conformément à deux CT.

Une subvention de 350 000 \$ a été versée pour la réalisation des mandats qui lui sont reconnus par le MELS. Une seconde subvention de 75 000 \$ a été versée pour coordonner le Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec (PFALSQ).

Réalisations en 2009-2010

Toutes les clauses du protocole d'entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le CQL ont été respectées. De plus, l'organisme a animé le comité de mise en œuvre du Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec (PFALSQ) qui a d'ailleurs commencé la formation au sein des organismes concernés.

Le Programme d'assistance financière à la Ville de Longueuil

Budget initial 2009-2010 : 1 368 000 \$

Description

Le programme consiste en une entente avec la Ville de Longueuil pour le financement du Parc national de l'Archipel. Il s'agit de crédits requis pour payer la subvention en service de dette à la Ville de Longueuil dans le cadre de l'entente, signée en 1985, entre le gouvernement du Québec et la Ville de Longueuil concernant la mise en œuvre du Parc national de l'Archipel, selon le concept des réseaux thématiques de loisir (marche, cyclisme, etc.), dans le but :

- de favoriser l'accès au fleuve à toute la population métropolitaine et québécoise;
- de protéger et d'améliorer les habitats fauniques du territoire;
- de favoriser l'implantation de grands axes réservés au loisir de plein air dans les milieux fortement urbanisés;
- d'associer les intervenants publics, parapublics et privés dans une optique de mise en valeur intégrée et équilibrée des ressources.

Objectif

Subventionner, annuellement, le service de dette au regard de l'entente. Les travaux pour la création du Parc national de l'Archipel se sont terminés au cours de l'exercice 1990-1991 et les emprunts obligataires émis pour le financement de ce dernier prendront fin en 2011-2012.

Réalisations en 2009-2010

Le versement de l'aide financière s'est poursuivi à l'exercice financier 2009-2010. Les sommes ont été versées à la Ville de Longueuil, conformément au calendrier de remboursement du règlement d'emprunt.

Le Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir

Budget initial 2009-2010: 3 357 000 \$

Objectifs

Soutenir et encourager les centres communautaires de loisir (CCL) à réaliser des interventions en matière de loisir et de sport qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population et qui incitent cette dernière à se prendre en main, à s'approprier et à développer le loisir communautaire en fonction du milieu de vie.

Critères d'admissibilité

- être un organisme à but non lucratif légalement constitué, dirigé par un conseil d'administration élu par une assemblée générale (*membership* individuel et non des organismes), qui favorise la représentation de la population au conseil d'administration;
- répondre à la définition d'un centre communautaire de loisir;
- avoir une mission prépondérante en loisir relevant de la responsabilité du MELS en matière de loisir;
- démontrer qu'il répond aux huit critères définissant les organismes d'action communautaire autonome, tel qu'établis dans le Cadre de référence en matière d'action communautaire soit :
 - 1 être un organisme à but non lucratif;
 - 2 être enraciné dans la communauté;
 - 3 entretenir une vie associative et démocratique;
 - 4 être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations;
 - 5 être constitué à l'initiative des gens de la communauté;
 - 6 poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale;
 - 7 faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée;
 - 8 être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.
- avoir des règlements généraux dûment approuvés, en accord avec les objectifs de la charte et fonctionner depuis au moins trois ans;
- disposer en permanence de son propre lieu physique, de ses propres ressources humaines en animation et de ressources matérielles adéquates pour la durée de la subvention;
- compter, en plus d'un employé cadre à temps plein qui agit à titre de gestionnaire de l'organisme, au moins une personne à temps plein affectée à l'animation (ou l'équivalent de deux personnes à mi-temps);
- démontrer qu'il offre à l'ensemble de la population des activités de loisir communautaire en vue d'une action éducative et sociale, de manière à créer un véritable milieu de vie en interaction avec la communauté locale.

Réalisations en 2009-2010

Dans le cadre du Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL) 2008-2011, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a octroyé une subvention à 54 centres communautaires de loisir (CCL). Ces subventions permettent de soutenir financièrement la réalisation de la mission en loisir des CCL.

Le détail des subventions accordées est présenté dans la réponse à la question 8g.

Le programme de Soutien à l'action bénévole

Budget initial 2009-2010 : 10 400 000 \$

Description

Ce programme vise à soutenir financièrement les municipalités et les organismes à but non lucratif dans leurs efforts pour combler des besoins en activités communautaires, de loisir et de sport, de même qu'en équipements légers. Le MELS accorde une enveloppe à chacun des 125 députés et députées de l'Assemblée nationale. Ces derniers disposent d'une latitude quant au choix des projets qu'ils souhaitent appuyer au sein de leur circonscription respective dans le respect des exigences du programme.

Organismes admissibles

- Municipalités
- Corporations sans but lucratif
- Corporations de villages nordiques
- Conseils de bande indiens

Projets admissibles

Tout projet relatif à des équipements de loisir (construction, agrandissement, restauration, achat, etc.), à des activités de loisir et de sport ou à des activités communautaires.

Réalisations en 2009-2010

Dans le cadre de ce programme, 23 809 subventions ont été accordées par les députés et les députées de chaque circonscription électorale à même leur enveloppe octroyée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le Programme d'assistance financière aux organismes provinciaux de sport

Budget initial 2009-2010 : 7 621 500 \$

Description

Soutien au fonctionnement des organismes provinciaux de sport suivants :

- multisports :
 - Corporation Sports-Québec;
 - Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE);
 - Centre national multisport - Montréal;
 - Conseil du sport de haut niveau de Québec;
 - Fondation de l'athlète d'excellence du Québec;
 - Alliance sport-études, enseignement supérieur;
 - Commissions scolaires et écoles privées accueillant des programmes Sport-études reconnus;
 - Sportcom;
 - Égale Action.
- unisport :
 - 67 fédérations sportives incluant 5 fédérations pour personnes handicapées (sourds, aveugles, paralytiques cérébraux, fauteuils roulants et Jeux olympiques spéciaux).

Objectif

Permettre à ces organismes d'assumer auprès de leurs membres les mandats qui leur sont reconnus, à savoir :

- Corporation Sports-Québec : coordonner la réalisation des Jeux du Québec régionaux et des Finales nationales, coordonner le volet théorique du Programme national de certification des entraîneurs, organiser des événements de valorisation des intervenants en sport, coordonner les programmes de bourses et représenter les fédérations sportives.
- Fédération québécoise du sport étudiant : organiser la réalisation d'événements sportifs en milieu scolaire en conformité avec les protocoles ratifiés avec les fédérations sportives concernées.
- Centre national multisport - Montréal et Conseil du sport de haut niveau de Québec : offrir aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau les services nécessaires à l'atteinte de performances optimales sur la scène mondiale.
- Fondation de l'athlète d'excellence du Québec : convaincre le secteur privé ou tout autre organisme d'investir au sein de la Fondation afin de mieux soutenir les athlètes québécois qui compétitionnent sur la scène internationale; soutenir les athlètes par des programmes de bourses.
- Alliance sport-études, enseignement supérieur: offrir aux étudiants-athlètes inscrits dans les 24 cégeps et 7 universités affiliés à l'Alliance, un encadrement pédagogique adapté afin qu'ils ou elles puissent poursuivre simultanément leur carrière sportive et leurs études.
- Commissions scolaires ayant des programmes Sport-études au secondaire : offrir aux étudiants-athlètes inscrits dans 38 commissions scolaires et écoles privées un encadrement sportif et pédagogique leur permettant de concilier le sport et les études.
- Sportcom : accroître la visibilité du sport olympique et paralympique, en offrant un service d'information centré sur les athlètes de haut niveau; coordonner, développer et financer des initiatives pour assurer un service d'information sur les athlètes et leurs résultats auprès des médias québécois.
- Égale Action : promouvoir la participation des femmes de tous âges en sport et en activité physique et assurer l'équité de cette participation au Québec.
- Fédérations sportives : mettre en place des structures démocratiques, régir leurs disciplines, assurer la formation de leurs cadres (entraîneurs, officiels, administrateurs), rendre leur expertise accessible à la base.

Critères d'admissibilité

Pour les fédérations sportives :

- être un organisme sans but lucratif légalement constitué;
- exister et offrir des services à ses membres depuis au moins deux ans;
- poursuivre des buts d'intérêt général dans le secteur du sport;
- être un organisme accessible à l'ensemble des citoyens;
- posséder des structures internes garantissant le contrôle démocratique par les membres;
- réaliser des interventions à portée provinciale;
- regrouper la majorité des participants au Québec.

Pour les commissions scolaires et les écoles privées accueillant des programmes reconnus : regrouper des athlètes identifiés et avoir signé un protocole avec la fédération concernée. Pour les organismes multisports, ce sont des subventions spécifiques qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme normé et ne sont pas soumises à des critères d'admissibilité particuliers. Cela doit cependant correspondre à des mandats reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Réalisations en 2009-2010

- Soutien aux organismes multisports comme la Corporation Sports-Québec, la Fédération québécoise du sport étudiant, le Centre national multisport-Montréal, Égale Action.
- Soutien auprès de 67 fédérations unisport, incluant 5 fédérations pour personnes handicapées.
- Soutien à 11 fédérations sportives dans le dossier femmes et sport. Poursuite de la mise en place des programmes MentoreActive et Leadership au féminin.
- Soutien à la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.
- Soutien au Conseil du sport de haut niveau de Québec.
- Soutien à 38 écoles, dont 7 privées, dans 32 disciplines accueillant 262 programmes Sport-études reconnus (2 893 athlètes).
- Soutien à Sportcom.

Le Programme d'assistance financière au développement de l'excellence sportive

Budget initial 2009-2010 : 7 558 500 \$

Nombre de projets reçus : 172 (demandes de soutien pour des événements sportifs)

Description

Soutien aux fédérations sportives pour la réalisation de leurs plans de développement de l'excellence incluant le soutien aux fédérations pour l'engagement d'entraîneurs des clubs sportifs (haut niveau).

Soutien à l'organisation au Québec d'événements sportifs d'envergure canadienne et internationale.

Objectifs

- Atteindre les objectifs énoncés dans la politique québécoise de développement de l'excellence, à savoir : placer le plus d'athlètes québécois au sein des équipes canadiennes qui participeront aux compétitions internationales et aux grands Jeux (Olympiques, Commonwealth, Pan-américains, etc.).
- Préparer les équipes du Québec aux Jeux du Canada d'été 2009.
- Soutenir l'organisation d'événements sportifs de niveaux canadien et international.

Critères d'admissibilité

- Organismes provinciaux : les disciplines sportives considérées prioritaires par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport selon les normes du programme.
- Événements spéciaux : les événements prioritaires et soumis par les fédérations sportives provinciales.

Réalisations en 2009-2010

- Soutien à l'organisation de 147 événements sportifs de haut niveau pour un total de 533 000 \$.
- Soutien à la mise en œuvre du plan de développement de l'excellence de 49 disciplines ainsi qu'à 7 disciplines pour personnes handicapées, incluant la préparation des équipes du Québec pour les Jeux du Canada de 2009 et 2011.
- Soutien aux projets de 4 autres disciplines présentes au programme des Jeux du Canada et aux Jeux Olympiques et 18 disciplines pour personnes handicapées qui sont inscrites aux Grands Jeux Internationaux.

Le Programme Kino-Québec

Budget initial 2009-2010 : 2 575 000 \$

Objectif

Promouvoir un mode de vie physiquement actif pour contribuer au mieux-être de l'ensemble de la population québécoise.

La subvention est conforme à la convention Kino-Québec signée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et ses partenaires, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les agences de la santé et des services sociaux (agences). Les montants alloués par le MELS et le MSSS sont respectivement de 1 528 700 \$ et de 918 532 \$.

Soutenir la Corporation Québec en forme (1 M\$) afin de contribuer à l'amélioration de la santé et de l'autonomie globale des enfants, prioritairement ceux provenant de familles de milieux défavorisés, par l'implantation d'un programme durable de promotion et de participation à des activités physiques et sportives.

Organismes bénéficiaires

- Les 18 agences incluant le conseil Cri et le Nunavik.
- L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec à titre de fiducie Kino-Québec pour coordonner la réalisation des priorités provinciales.
- La Corporation Québec en forme.

Volets de subventions accordées par le MELS

A. Aide financière aux agences :

- subventions qui varient de 35 600 \$ à 203 647 \$.

B. Réalisation des priorités provinciales :

- subvention de 155 000 \$ à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (fiducie).

C. Aide financière à Québec en forme (1 M\$).

Réalisations en 2009-2010 pour les clientèles

- Mise en œuvre des priorités d'actions régionales du programme Kino-Québec et réalisation des orientations nationales du programme Kino-Québec 2009-2010.
- Promotion du programme Bourse École active et sélection des projets : subventions accordées à des projets d'aménagement ou d'achat d'équipements dans les écoles primaires et secondaires (activité physique, nutrition et sécurité).
- Campagne de promotion de la marche « Rendez-vous d'automne » auprès des adultes en milieu de travail et du milieu municipal.
- Organisation d'une rencontre provinciale des conseillers du Programme Viactive.
- Poursuite de la collaboration à la mise en place de « Québec en forme ».
- Participation et préparation de la cinquième édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active.
- Promotion de « Plaisirs d'hiver »: stratégie communicationnelle pour inciter les municipalités et leurs partenaires ainsi que les écoles primaires à favoriser la création et le maintien d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques hivernales.
- Préparation d'un avis sur l'activité physique et les jeunes.
- Lancement d'un guide destiné aux écoles primaires en regard de l'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école *Ma cour : un monde de plaisir*.
- Tenue de deux formations pour le réseau des conseillers au programme Kino-Québec ayant pour thèmes : l'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école *Ma cour : un monde de plaisir* et municipalité active.
- Lancement du concept municipalité active.
- Collaboration avec le Secrétariat aux aînés pour la production d'une trousse d'exercices destinée au réseau Viactive.
- Organisation de la rencontre annuelle des conseillers Kino-Québec.

Le Programme d'assistance financière Événements et Jeux

Budget initial 2009-2010 : 2 354 500 \$

Objectifs

Soutenir un ensemble d'événements de niveau québécois, canadien et international afin de favoriser la participation des athlètes à des compétitions d'envergure.

Réalisations en 2009-2010

Jeux du Québec :

- soutien aux comités organisateurs et aux Unités régionales de loisir et de sport pour la réalisation des Jeux régionaux dans chacune des 19 régions identifiées pour les Jeux du Québec;
- soutien à la Corporation Sports-Québec pour la coordination nationale, le transport des participants et la télédiffusion des Finales nationales;
- soutien au comité organisateur des finales été 2010 et hiver 2011 pour l'organisation des Jeux.

Le Programme Équipe Québec

Budget initial 2009-2010 : 5 382 900 \$

Nombre de demandes agréées : 640

Nombre de demandes refusées : 32

Description

Le Programme *Équipe Québec* vise à offrir aux athlètes québécois un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable, de plus grandes possibilités d'entraînement et d'un meilleur encadrement. Il s'agit d'assurer aux athlètes qui évoluent sur la scène internationale le soutien financier et l'encadrement professionnel requis pour favoriser leurs chances de succès à ce niveau. Le programme permet également de fournir un appui financier aux entraîneurs qui encadrent l'élite sportive québécoise afin d'améliorer leurs conditions de travail et ainsi participer à la professionnalisation du travail d'entraîneur.

Le Programme *Équipe Québec* sert enfin à promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique par la mise en place d'un forum annuel ayant pour objectif de permettre aux athlètes et aux entraîneurs d'échanger sur leur cheminement et leurs préoccupations et par la tenue d'activités ponctuelles qui permettront de mettre en lumière les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique auprès des jeunes Québécoises et Québécois, dans le but ultime de favoriser une culture sportive.

Objectifs

- soutenir de façon appropriée les athlètes dans leur projet d'excellence vers les plus hauts sommets de la performance sportive en leur octroyant une bourse d'entraînement annuelle de 6 000 \$;
- donner à ces athlètes l'opportunité de se développer sur une période de temps suffisamment longue pour qu'ils puissent atteindre un niveau de performance de calibre international en les aidant à assumer les coûts liés à l'entraînement et aux compétitions;
- motiver la prochaine génération d'athlètes québécois à joindre les équipes participant aux compétitions sportives internationales;
- faciliter la transition de ces athlètes lorsqu'ils se retirent de la compétition active de haut niveau;
- améliorer les conditions de pratique professionnelle des entraîneurs des athlètes d'Équipe Québec par une contribution financière annuelle de 20 000 \$;
- motiver la prochaine génération d'entraîneurs à se former et à se développer comme entraîneurs professionnels;
- valoriser la profession d'entraîneur et permettre à ceux qui le souhaitent de se consacrer à l'entraînement sportif à temps plein.

En ce qui concerne le soutien à la promotion des valeurs et des bienfaits du sport :

- favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec et promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique;
- par la mise en place d'un forum annuel des athlètes et des entraîneurs d'Équipe Québec, permettre aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau d'échanger sur leur cheminement et leurs préoccupations, entre eux et avec les dirigeants du mouvement sportif.

Critères d'admissibilité

Dans le cas des athlètes :

- tous les athlètes québécois identifiés « excellence », par les fédérations sportives québécoises reconnues auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et qui font régulièrement des compétitions sur la scène internationale;
- ces athlètes doivent résider au Québec, être membres en règle de leur fédération sportive québécoise et représenter le Québec sur la scène canadienne;

- ceux qui se retirent de la compétition active peuvent demeurer boursiers d'Équipe Québec et obtenir, pendant une année, une bourse d'un montant maximal de 4 000 \$ définie selon le nombre d'années pendant lesquelles ils auront eu le statut d'athlète boursier d'Équipe Québec.

Dans le cas des entraîneurs :

- tous les entraîneurs qui sont reconnus officiellement comme « entraîneur permanent » et « premier responsable » de l'encadrement annuel des athlètes boursiers d'Équipe Québec, tel que validé par la fédération sportive concernée;
- ces entraîneurs doivent résider au Québec et être membres en règle de leur fédération sportive québécoise;
- ces entraîneurs sont réputés à temps plein selon les normes du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) : ils devront être actifs en entraînement sportif au moins 1 800 heures par année pour être considérés à temps plein;
- seuls les entraîneurs détenant une certification de niveau 3 du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) seront admissibles.

Réalisations en 2009-2010

- 502 athlètes ont pu bénéficier d'une bourse.
- 22 athlètes retraités ont reçu une aide financière.
- 116 entraîneurs permanents et premiers responsables ont aussi été soutenus dans le cadre du programme.

Sécurité, recherche et coopération

Budget initial 2009-2010 : 180 000 \$.

Réalisations en 2009-2010 :

- Promotion de la sécurité (55 000 \$)
- Observatoire québécois du loisir (40 000 \$)
- Conférence des ministres responsables de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage (CONFESJES) (50 000 \$)
- Recherche visant à étudier comment les éducateurs physiques et les entraîneurs utilisent le concept d'esprit sportif dans leur démarche éducative (10 000 \$)
- Recherche visant à étudier l'organisation de la protection de l'intégrité des athlètes dans les organismes sportifs au Royaume-Uni et d'évaluer l'implantation d'une structure similaire au Québec (10 000 \$)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Sommes investies dans le programme de soutien aux infrastructures de loisir et de sport. Indiquer les bénéficiaires de ces sommes (projet subventionné) et la somme octroyée à chacun d'eux et la nature du projet subventionné. Prévisions pour 2009-2010.

RÉPONSE

Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique disposait d'une enveloppe annuelle initiale de 30 M\$, dont 24 M\$ (80 %) pour le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives et 6 M\$ (20 %) pour le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens. Depuis octobre 2008, la proportion de l'enveloppe annuelle du Fonds attribuée au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives est passée de 80 % à 86,666 %, soit de 24 M\$ à 26 M\$.

**État de la situation du traitement des demandes reçues
dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
au 31 mars 2010**

	Nombre	Investissement (M\$)	Montant d'aide demandé (M\$)
Demandes reçues	902	2 366,7	1 026,9
Demandes en attente d'analyse	443	1 526,4	650,2
Demandes acceptées			
2009-2010	128	209,1	97,9*
2008-2009	71	210,9	90,8
2007-2008	170	281,1	124,3
2006-2007	41	87,9	39,5
Total	410	789,0	352,5
Demandes refusées			
2009-2010	2	0,2	0,1
2008-2009	14	16,4	7,2
2007-2008	22	22,5	10,8
2006-2007	4	12,3	6,1
Total	42	51,4	24,2
Projets autorisés et abandonnés	7		

* Les données 2009-2010 comprennent les contributions du gouvernement du Canada relatives au Programme Infrastructures de loisirs du Canada (PILC) totalisant 36,5 M\$ pour les montants d'aide et d'investissement.

Durant l'année financière 2009-2010, le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives a permis de contribuer financièrement à la réalisation de 128 projets d'infrastructures sportives et récréatives à travers le Québec. Le tableau en annexe fait état des projets subventionnés en 2009-2010 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

Projets subventionnés en 2009-2010
dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

Requérant	Type d'installation	Date d'octroi	Investissement	Aide autorisée
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Ville d'Amqui	Centre sportif et récréatif	19-févr-2010	2 788 710 \$	1 126 462 \$
Cégep de Rivière-du-Loup	Soccer-football à surface naturelle		878 735 \$	439 367 \$
Municipalité de Sainte-Flavie	Parc multisport		51 163 \$	21 051 \$
Municipalité de Baie-des-Sables	Patinoire		54 471 \$	27 235 \$
Ville de Rimouski	Soccer-football à surface synthétique	4-fév-2010	1 479 996 \$	735 683 \$
Municipalité de Sainte-Anne de la Pocatière	Parc multisport	18-fév-2010	164 926 \$	63 122 \$
Total — Région 01 Bas-Saint-Laurent			5 418 001 \$	2 412 920 \$
Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean				
Ville de Normandin	Centre sportif et récréatif	31 août 2009	392 521 \$	193 786 \$
Collège d'Alma	Soccer-football à surface synthétique	30-oct. 2009	2 990 595 \$	1 409 575 \$
Municipalité de La Doré	Aréna	19-fév-2010	738 727 \$	346 588 \$
Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	Patinoire	3 mars 2010	197 427 \$	98 714 \$
Municipalité d'Albanel	Parc multisport	4-fév-2010	175 871 \$	87 936 \$
Municipalité de Saint-Bruno	Estrades	18-fév-2010	80 000 \$	40 000 \$
Total — Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean			4 575 141 \$	2 176 599 \$
Région 03 Capitale-Nationale				
Ville de Québec	Soccer-football à surface synthétique	30-oct-2009	1 792 659 \$	882 089 \$
Collège François-Xavier-Garneau	Soccer-football à surface synthétique	4-déc-2009	4 443 545 \$	2 156 823 \$
Municipalité de L'Ange-Gardien	Parc multisport	23-oct-2009	57 475 \$	25 493 \$
Ville de Québec	Parc multisport	4 mars 2010	1 117 654 \$	558 827 \$
Ville de Clermont	Bâtiment de service		405 203 \$	200 867 \$
Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François	Parc multisport	18-fév-2010	74 974 \$	36 408 \$
Patro de Laval inc. (OBNL)	Salle polyvalente	11-fév-2010	718 128 \$	249 064 \$
Total — Région 03 Capitale-Nationale			8 609 638 \$	4 109 571 \$
Région 04 Mauricie				
Municipalité de Sainte-Thècle	Parc multisport	29-juil-2009	250 481 \$	100 000 \$
Ville de Trois-Rivières	Kayak	29-oct-2009	168 285 \$	84 142 \$
Municipalité de Maskinongé	Parc multisport	12-nov-2009	181 169 \$	90 143 \$
Municipalité de Sainte-Ursule	Centre sportif et récréatif	16-sept-2009	233 415 \$	101 369 \$
Ville de Trois-Rivières	Parc multisport	31 août 2009	812 191 \$	392 126 \$
Total — Région 04 Mauricie			1 645 541 \$	767 780 \$
Région 05 Estrie				
Société d'exploitation sports Sherbrooke	Aréna	2 oct. 2009	16 293 102 \$	7 500 000 \$
Municipalité de Weedon	Aréna	17-déc. 2009	292 621 \$	118 069 \$
Ville d'Asbestos	Estrades	06-oct. 2009	114 213 \$	48 989 \$
Municipalité d'Eastman	Parc multisport	18-fév.2010	742 472 \$	371 236 \$
Commission scolaire de la région de Sherbrooke	Centre sportif et récréatif		1 183 706 \$	591 853 \$
Ville de Coaticook	Module de jeux au lac Lyster	16-déc. 2009	45 500 \$	22 750 \$

Ville de Coaticook	Pistes cyclables et sentiers		557 439 \$	278 719 \$
Total — Région 05 Estrie			19 229 053 \$	8 931 616 \$
Région 06 Montréal				
Centre sportif et culturel du Collège Saint-Jean-Vianney	Complexe sportif	27-juil-2009	13 445 067 \$	3 000 000 \$
Université de Montréal, CEPSUM	Complexe multisport	14-sept-2009	7 633 520 \$	3 816 760 \$
Ville de Montréal (arrondissement Saint-Léonard)	Soccer-football à surface synthétique	24-sept-2009	4 082 445 \$	2 029 087 \$
Collège de Montréal	Soccer-football à surface synthétique	20-oct-2009	950 208 \$	458 286 \$
Ville de Mont-Royal	Soccer-football à surface synthétique	29-oct-2009	2 301 599 \$	1 150 799 \$
Ville de Montréal (arrondissement Ville-Marie)	Aréna	29-oct-2009	4 474 074 \$	2 220 262 \$
Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens	Gymnase	9-déc-2009	346 419 \$	173 210 \$
Ville de Montréal (arrondissement Montréal-Nord)	Aréna	29-oct-2009	4 358 703 \$	2 179 351 \$
Ville de Montréal (arrondissements Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension)	Aréna	15-févr-2010	5 121 044 \$	2 560 522 \$
Ville de Montréal (arrondissement Pierrefonds-Roxboro)	Soccer-football à surface synthétique	16-sept-2009	1 350 071 \$	643 838 \$
Collège du Bois-de-Boulogne	Soccer-football à surface synthétique		2 910 500 \$	1 430 250 \$
Le Club de curling de Pointe-Claire	Curling		149 608 \$	74 804 \$
Ville de Montréal (arrondissement Saint-Léonard)	Soccer-football à surface synthétique	15-fév-2010	1 356 900 \$	678 450 \$
Ville de Montréal (arrondissement de LaSalle)	Aréna		5 688 340 \$	2 771 396 \$
Collège John-Abbott	Soccer-football à surface synthétique		2 987 855 \$	1 493 927 \$
Tennis Canada	Tennis		5 115 881 \$	2 557 940 \$
Total — Région 06 Montréal			62 272 234 \$	27 238 882 \$
Région 07 Outaouais				
Vision Multi Sport Outaouais	Soccer-football à surface synthétique	3-déc-2009	8 940 601 \$	4 000 000 \$
Municipalité de Grand-Remous	Patinoire		94 056 \$	47 028 \$
Club de curling Shawville	Curling	14-déc-2009	65 970 \$	32 985 \$
Total — Région 07 Outaouais			9 100 627 \$	4 080 013 \$
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Commission scolaire du Lac-Abitibi	Piscine	3 août 2009	1 256 972 \$	628 486 \$
Ville de Rouyn-Noranda	Soccer-football à surface naturelle		2 811 430 \$	1 382 683 \$
Municipalité de Rivière-Héva	Centre sportif et récréatif		184 790 \$	92 395 \$
Ville de Val-d'Or	Pistes cyclables et sentiers		211 830 \$	105 915 \$
Total — Région 08 Abitibi-Témiscamingue			4 465 022 \$	2 209 479 \$
Région 09 Côte-Nord				
Municipalité de Longue-Rive	Parc multisport	3 août 2009	110 839 \$	35 000 \$

Total — Région 09 Côte-Nord			110 839 \$	35 000 \$
Région 10 Nord-du-Québec				
Ville de Chapais	Curling	20-oct-2009	2 739 826 \$	1 352 825 \$
Ville de Matagami	Piscine		591 709 \$	295 854 \$
Ville de Matagami	Aréna	4-fév-2010	417 015 \$	202 139 \$
Total — Région 10 Nord-du-Québec			3 748 550 \$	1 850 818 \$
Région 11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine				
Ville de Paspébiac	Aréna	29-oct-2009	72 160 \$	36 080 \$
Municipalité de New Carlisle	Aréna	15-fév-2010	155 100 \$	77 550 \$
Ville de Carleton-sur-Mer	Parc multisport	3 mars 2010	171 716 \$	85 858 \$
Municipalité de Grosse-Île	Parc multisport		134 143 \$	67 071 \$
Municipalité de Nouvelle	Aménagement d'un terrain de soccer à surface naturelle		407 499 \$	156 103 \$
Municipalité de Caplan	Tennis	4 mars 2010	99 908 \$	49 954 \$
Total — Région 11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine			1 040 526 \$	472 616 \$
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Société Grand-Village inc.	Piscine	3 août 2009	120 720 \$	60 360 \$
L'Aréna Beauceville inc.	Aréna	24-sept-2009	2 017 151 \$	937 333 \$
Ville de Thetford Mines	Aréna	29-oct-2009	1 855 060 \$	927 530 \$
Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent	Complexe multisport	29-oct-2009	7 458 107 \$	3 683 411 \$
Cégep de Thetford	Soccer-football à surface synthétique	12-nov-2009	2 001 058 \$	1 000 529 \$
Municipalité de Sainte-Justine	Patinoire	18-fév-2010	274 361 \$	135 380 \$
Municipalité de l'Islet	Jeux d'eau		233 246 \$	114 012 \$
Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	Parc multisport		383 918 \$	191 209 \$
Municipalité de St-Damien-de-Buckland	Soccer-football à surface naturelle		202 223 \$	101 111 \$
Ville de Saint-Pamphile	Aréna	13-juil-2009	691 338 \$	341 376 \$
Municipalité de Saint-Adrien d'Irlande	Parc multisport	18-fév-2010	135 150 \$	67 575 \$
Total — Région 12 Chaudière-Appalaches			15 372 332 \$	7 559 826 \$
Région 13 Laval				
Complexe multi-sports de Laval inc.	Centre sportif et récréatif	30-juin-2009	2 201 500 \$	1 100 750 \$
Collège Montmorency	Soccer-football à surface synthétique	15-févr-2010	2 866 192 \$	1 433 096 \$
Ville de Laval	Soccer-football à surface synthétique		3 741 909 \$	1 790 380 \$
Ville de Laval	Piscine	30-oct-2009	1 191 731 \$	595 865 \$
Total — Région 13 Laval			10 001 332 \$	4 920 091 \$
Région 14 Lanaudière				
Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Soccer-football à surface naturelle	27-oct-2009	236 694 \$	116 459 \$
Municipalité de Sainte-Julienne	Soccer-football à surface naturelle	30-oct-2009	829 559 \$	410 896 \$
Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Patinoire	15-fév-2010	928 025 \$	464 012 \$
Les Complexes sportifs Terrebonne inc.	Aréna		6 013 321 \$	2 000 000 \$
Municipalité de Saint-Jacques	Réfection des terrains de tennis		165 481 \$	82 740 \$
Ville de Repentigny	Piscine		3 673 296 \$	1 796 195 \$

Ville de Notre-Dame-des-Prairies	Parc multisport		975 939 \$	477 176 \$
Municipalité de Saint-Jacques	Réfection de l'éclairage du terrain de soccer		253 048 \$	126 524 \$
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints	Patinoire		918 934 \$	459 467 \$
Ville de Charlemagne	Piscine	4 mars 2010	498 768 \$	243 158 \$
Ville de Berthierville	Bâtiment de services	4 mars 2010	242 371 \$	121 185 \$
Total — Région 14 Lanaudière			14 735 436 \$	6 297 812 \$
Région 15 Laurentides				
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	Centre sportif et récréatif	27-oct-2009	4 221 487 \$	2 081 078 \$
Ville de Mirabel	Aréna	29-oct-2009	2 207 099 \$	1 081 300 \$
Séminaire du Sacré-Coeur	Parc multisport	3 août 2009	282 186 \$	126 919 \$
Village de Grenville	Tennis	16-sept-2009	121 638 \$	60 819 \$
Municipalité de Pointe-Calumet	Parc multisport	3 mars 2010	560 817 \$	280 408 \$
Municipalité de Pointe-Calumet	Parc multisport	3 mars 2010	810 935 \$	405 467 \$
Ville de Mont-Laurier	Tennis	3 mars 2010	425 490 \$	212 745 \$
Ville de Mont-Tremblant	Soccer synthétique		2 659 895 \$	1 297 382 \$
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	Centre sportif et récréatif	3 mars 2010	486 360 \$	240 914 \$
Centre d'excellence acrobatique Val-Saint-Côme	Centre de glisse	4 mars 2010	2 500 000 \$	2 500 000 \$
Total — Région 15 Laurentides			14 275 907 \$	8 287 032 \$
Région 16 Montérégie				
Ville de Sainte-Julie	Soccer-football à surface synthétique	16 sept 2009	1 950 108 \$	937 554 \$
Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Soccer-football à surface naturelle	29-oct-2009	329 498 \$	164 749 \$
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	Parc multisport	4 mars 2010	2 122 657 \$	1 011 619 \$
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	Soccer-football à surface synthétique	9-déc-2009	595 708 \$	297 854 \$
Cité des arts et des sports inc.	Installations multiples	14-déc-2009	5 258 188 \$	2 629 094 \$
Municipalité de la Paroisse de Saint-Alphonse-de-Granby	Soccer-football à surface naturelle	15-déc-2009	23 612 \$	11 806 \$
Centre sportif régional les jardins du Québec	Aréna	15-fév-2010	300 903 \$	150 451 \$
Commission scolaire de St-Hyacinthe	Soccer-football à surface synthétique	15-fév-2010	2 060 649 \$	963 757 \$
Municipalité de Brigham	Parc multisport	18-fév-2010	151 673 \$	74 811 \$
Commission scolaire des Trois-Lacs	Gymnase	18-fév-2010	36 635 \$	16 712 \$
Municipalité d'Ormstown	Parc multisport	15-fév-2010	44 413 \$	22 206 \$
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	Patinoire	3 mars 2010	408 697 \$	204 348 \$
Ville de Saint-Lambert	Soccer synthétique	3 mars 2010	3 507 764 \$	1 739 049 \$
Ville de Saint-Lambert	Piste cyclable		885 382 \$	317 534 \$
Ville de Saint-Lambert	Piscine		1 855 748 \$	866 169 \$
Centre sportif régional Louis-Cyr inc.	Aréna		786 532 \$	381 891 \$
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	Aréna	15-fév-2010	2 201 298 \$	1 027 940 \$
Municipalité de Saint-Jude	Patinoire	3 mars 2010	70 502 \$	35 251 \$
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Soccer-football à surface synthétique		4 309 672 \$	2 118 875 \$

Municipalité de Lacolle	Pistes cyclables et sentiers		430 476 \$	215 238 \$
Collège de Valleyfield	Soccer-football à surface synthétique	3-déc-2009	2 203 887 \$	1 100 038 \$
Municipalité de Stanbridge East	Patinoire	3 août 2009	25 407 \$	12 703 \$
Centre Sportif régionale des copains	Aréna	15-fév-2010	277 000 \$	138 500 \$
Total — Région 16 Montérégie			29 836 409 \$	14 438 149 \$
Région 17 Centre-du-Québec				
Municipalité de Lyster	Bâtiment de services	27-oct-2009	212 054 \$	99 900 \$
Club Sportif Celanese	Curling	4 mars 2010	164 115 \$	77 982 \$
Commission scolaire des Chênes	Soccer-football à surface synthétique		2 350 825 \$	1 175 412 \$
Commission scolaire des Bois-Francis	Parc multisport	15-févr-2010	656 968 \$	319 215 \$
Centre communautaire Pierre-Lemaire	Centre sportif et récréatif		1 262 772 \$	460 000 \$
Total — Région 17 Centre-du-Québec			4 646 734 \$	2 132 509 \$
			209 083 322 \$	97 920 714 \$



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'inspecteurs attitrés à la surveillance et au respect des règles et lois concernant la drogue et les produits dopants dans le sport et l'activité physique (inspection en magasin, plaintes, etc.) Indiquer :

- a) le nombre de plaintes soumises;
- b) le nombre d'inspections effectuées par inspecteurs;
- c) le nom des entreprises et lieux visités;
- d) le nombre d'accusations portées;
- e) le montant du budget affecté à l'inspection et au respect des règles.

RÉPONSE

Cet aspect ne relève pas de la juridiction du MELS.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Budget ventilé attribué au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour 2009-2010. Indiquer :

- a) Montants octroyés pour les grands événements
- b) Montants octroyés au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

Indiquer, pour chacun d'eux, le nom de l'événement ou de l'installation sportive ou récréative, le montant reçu, la date de l'octroi, la région concernée. Prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE

Initialement, le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique disposait d'une enveloppe annuelle de 30 M\$, dont 24 M\$ pour le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives et 6 M\$ pour le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens. À la suite des modifications apportées aux modalités du Fonds, les subventions versées sont attribuées dans une proportion de 86,67 % au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives et de 13,33 % au Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens.

Le tableau en annexe présente les événements autorisés en 2009-2010 dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens. Les projets autorisés en 2009-2010 dans le cadre Programme de soutien aux installations sportives et récréatives sont présentés à l'annexe de la réponse de la question 2.

En ce qui concerne les prévisions 2010-2011 pour le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens, le Ministère traitera les demandes qu'il recevra en fonction des critères d'admissibilité et de l'enveloppe annuelle de 4 millions de dollars disponible, qui peut être reportée d'année en année si celle-ci n'est pas utilisée dans sa totalité.

En ce qui concerne les prévisions 2010-2011 pour le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, l'enveloppe n'a pas été renouvelée.

**Événements autorisés en 2009-2010 dans le cadre du
Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens**

Requérant	Titre de l'événement	Date d'octroi	Coût total du projet	Aide accordée
Région 02 — Saguenay — Lac-Saint-Jean				
La Traversée internationale du lac Saint-Jean inc.	3 ^e étape de la Coupe du monde 10 km FINA en eau libre 2009	25-06-2009	900 000 \$	70 000 \$
La Traversée internationale du lac Saint-Jean inc.	6es Championnats du monde de nage en eau libre FINA 2010	16-12-2009	1 500 000 \$	476 945 \$
Coupe des Nations - Ville Saguanay	Coupe des Nations U-23 2009 - Ville de Saguanay	01-06-2009	446 000 \$	75 000 \$
Total Région 02 — Saguenay-Lac-St-Jean			2 846 000 \$	621 945 \$
Région 03 — Capitale-Nationale				
Coupe du monde de vélo de montagne Mont-Sainte-Anne	Coupe du monde de vélo de montagne Mont-Sainte-Anne 2009	25-06-2009	2 428 300 \$	450 000 \$
Challenge international de Québec Bell	Challenge Bell 2009	17-09-2009	1 750 000 \$	50 000 \$
Corporation Coupe du Monde de surf des neiges de Québec inc.	Coupe du monde de surf des neiges 2010	15-12-2009	2 877 000 \$	647 325 \$
Centre national d'entraînement acrobatique Yves-Laroche	Mondial Acrobatix 2009	17-09-2009	35 800 \$	8 120 \$
Total Région 03 — Capitale-Nationale			7 091 100 \$	1 155 445 \$
Région 06 — Montréal				
Plongeon Québec	Coupe Canada 2009 - Grand Prix FINA de plongeon	17-09-2009	347 577 \$	105 000 \$
Altergo	Championnat du monde de hockey pour athlètes amputés 2010	16-12-2009	713 500 \$	200 000 \$
Altergo	Défi sportif 2010	15-02-2010	1 954 337 \$	200 000 \$
Synchro Canada	4 ^e Trophée du monde de nage synchronisée FINA 2009	29-10-2009	454 483 \$	135 969 \$
Fédération d'escrime du Québec	Coupes du monde de fleuret masculin, Épée féminine et Épée masculine	26-05-2009	106 500 \$	35 000 \$
Grand Prix cycliste Pro-Tour	Grand Prix cycliste UCI ProTour Québec-Montréal 2010	12-06-2009	3 690 500 \$	430 000 \$
CODEM	Coupe du monde ISU courte piste Montréal 2009	27-10-2009	619 500 \$	150 000 \$
Fondation les légendes du Golf	Circuit des Champions à Montréal	01-12-2009	5 408 860 \$	250 000 \$
Fédération de gymnastique du Québec	Coupe du monde de gymnastique rythmique de Montréal 2010	17-12-2009	245 075 \$	84 901 \$
Épreuves de la coupe du monde cycliste féminin	Coupe du monde de cyclisme féminin et Tour du Grand Montréal 2009	25-06-2009	1 465 000 \$	100 000 \$
Fédération de gymnastique du Québec	Coupe du monde de gymnastique artistique de Montréal 2010	15-02-2010	688 000 \$	240 800 \$

Association québécoise des sports en fauteuil roulant (OBNL)	Coupe Canada 2010 - Rugby en fauteuil roulant	À venir	370 320 \$	115 000 \$
Fédération d'escrime du Québec	Escrime Internationale de Montréal 2010 (Coupes du monde de fleuret masculin, épée masculine et Grand Prix épée féminine individuelle et par équipe)	À venir	160 550 \$	54 000 \$
Total Région 06 — Montréal			16 224 202 \$	2 100 670 \$
Région 08 — Abitibi-Témiscamingue				
Le Tour cycliste de l'Abitibi inc.	Tour de l'Abitibi - Coupe des Nations 2009	13-07-2009	339 000 \$	50 000 \$
Total Région 08 — Abitibi-Témiscamingue			339 000 \$	50 000 \$
Région 12 — Chaudière-Appalaches				
Corporation du Grand Prix Cycliste de Beauce	Tour de Beauce 2009	26-05-2009	686 190 \$	75 000 \$
Total Région 12 — Chaudière-Appalaches			686 190 \$	75 000 \$
Région 13 — Laval				
Fédération de tennis de table du Québec inc.	Circuit mondial junior de tennis de table 2009	28-07-2009	165 000 \$	20 000 \$
Total Région 13 — Laval			165 000 \$	20 000 \$
Région 14 — Lanaudière				
Internationaux de tennis junior du Canada	Les internationaux de tennis junior Banque Nationale	11-08-2009	186 702 \$	34 000 \$
Total Région 14 — Lanaudière			186 702 \$	34 000 \$
Requérant	Titre de l'événement	Date d'octroi	Coût total du projet	Aide accordée
Région 15 — Laurentides				
Concours hippique de Blainville	Classique internationale de Blainville 2009	25-06-2009	975 300 \$	60 000 \$
Total Région 15 — Laurentides			975 300 \$	60 000 \$
Région 16 — Montérégie				
Tour de la montagne de Bromont	Coupe du monde de vélo de montagne Nissan UCI Bromont 2009	25-06-2009	692 750 \$	150 000 \$
Concours complet Bromont	Défi challenge Todd Sandler 2009	17-09-2009	296 143 \$	67 448 \$
Total Région 16 — Montérégie			988 893 \$	217 448 \$
			29 502 387 \$	4 334 508 \$



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Montant des subventions accordées par le Secrétariat au loisir et au sport aux fédérations sportives par le biais du programme de soutien aux opérations régulières pour 2009-2010. Liste des fédérations sportives en bénéficiant et montant alloué à chacune d'entre elles.

RÉPONSE

Voici la liste des fédérations sportives dont le fonctionnement est subventionné par ce programme.

Budget total : 4 290 500 \$

Fédération	2009-2010
Soccer-football	220 987 \$
Hockey sur glace	183 426 \$
Tennis	165 958 \$
Cyclisme	144 129 \$
Natation	128 896 \$
Gymnastique	119 344 \$
Badminton	117 420 \$
Baseball	116 063 \$
Basketball	112 316 \$
Ski alpin	107 594 \$
Quatre-murs	99 404 \$
Patinage de vitesse	99 224 \$
Judo	97 792 \$
Patinage artistique	97 596 \$
Volleyball	97 395 \$
Athlétisme	95 362 \$
Golf	90 925 \$
Nage synchronisée	87 479 \$
Football	82 865 \$
Équestre	77 479 \$
Curling	77 246 \$
Softball	76 261 \$
Tir	74 982 \$
Tennis de table	74 771 \$
Sports fauteuil roulant	68 136 \$
Tir à l'arc	68 029 \$
Sauvetage	67 705 \$
Voile	66 959 \$
Karaté	65 820 \$
Boxe olympique	65 622 \$
Ski de fond	65 158 \$
Jeux olympiques spéciaux	64 832 \$
Triathlon	60 645 \$
Crosse	58 968 \$
Haltérophilie	58 710 \$
Plongeon	58 120 \$
Escrime	57 846 \$

Pétanque	52 993 \$
Kin-ball	50 000 \$
Ski nautique	50 000 \$
Canoë-kayak vitesse	50 000 \$
Biathlon (ski)	49 988 \$
Taekwondo	49 351 \$
Ringuette	49 175 \$
Handball	48 974 \$
Quilles	48 615 \$
Ski acrobatique	48 147 \$
Surf des neiges	46 793 \$
Rugby	25 000 \$
Water-polo	25 000 \$
Aviron	25 000 \$
Canoë-kayak eau vive	25 000 \$
Association sportive des aveugles	25 000 \$
Culture physique	25 000 \$
Ballon sur glace	25 000 \$
Télémark	25 000 \$
Sports pour paralytiques cérébraux	25 000 \$
Danse sportive	5 000 \$
Lutte	5 000 \$
Cheerleading	5 000 \$
Sports automobiles	5 000 \$
Orienteering Québec	5 000 \$
Association sportive des sourds	5 000 \$
Dynamophilie	5 000 \$
Canotage long parcours	5 000 \$
Netball	5 000 \$
Kick-boxing	5 000 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes en 2009-2010. Indiquer le nom de l'organisme et le montant accordé.

- a) Programme de soutien aux événements sportifs;
- b) Centre national multisport-Montréal;
- c) Fédération québécoise du sport étudiant;
- d) Corporation Sports-Québec;
- e) Programme Équipe-Québec;
- f) Les bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence;
- g) Les bourses de la Fondation de la Palestre nationale;
- h) Soutien aux athlètes identifiés auprès de la Direction du sport et de l'activité physique.

RÉPONSE

- a) **Programme de soutien aux événements sportifs (PSES) :**
 593 000 \$ ont été versés aux fédérations et aux organismes sportifs pour soutenir 147 projets. Un total de 43 fédérations a été soutenu pour des montants variant de 1 000 \$ à 11 000 \$ par projet et 5 organismes sportifs pour des montants variant de 1 000 \$ à 7 000 \$ par projet.
- b) **Centre national multisport – Montréal (CNM – M) :**
 Le Secrétariat au loisir et au sport du MELs, un des six partenaires fondateurs, verse annuellement 750 000 \$ au CNM-M. Cette subvention sert à soutenir les services périphériques (physiothérapie, services médicaux, évaluation d'entraînement, etc.) pour les athlètes « excellence » et, à un autre niveau, les athlètes « élite » et « relève ». Une partie de la subvention contribue à la réalisation d'activités de formation et de perfectionnement de l'Institut national de formation des entraîneurs. Une somme supplémentaire de 250 000 \$ a été versée pour l'organisation du Forum Équipe Québec et pour la gestion du Programme « Jouez gagnant ».
- c) **Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE) :**
 Le MELs verse une subvention de 400 000 \$ à la FQSE pour la réalisation de ses mandats. Une somme supplémentaire de 250 000 \$ pour soutenir la mise en œuvre du Programme ISO-Actif provient en partie de l'entente signée avec le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec sur la participation en sport.
- d) **Corporation Sports-Québec :**
 La Corporation Sports-Québec a reçu un soutien financier de 1 222 000 \$ pour la réalisation de ses principaux mandats, soit : administrer et organiser le Programme des Jeux du Québec (695 000 \$); coordonner le programme « Mes Premiers Jeux » (100 000 \$); valoriser les athlètes, les cadres sportifs et les bénévoles et soutenir l'organisation du Gala Sports-Québec (160 000 \$); coordonner la mission du Québec aux Jeux de la Francophonie canadienne (17 000 \$); gérer le volet théorique du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) (240 000 \$); collaborer à certains dossiers nationaux (sports-études, formation des entraîneurs, soutien à l'excellence, etc.) et à la représentation sur le plan canadien (10 000 \$).

e) Programme Équipe Québec :

Le Programme Équipe Québec a été lancé en juillet 2003 et les athlètes, les entraîneures et les entraîneurs admissibles ont pu poser leur candidature au programme durant toute l'année. Pour 2009-2010, les subventions (4 798 000 \$) ont servi à soutenir les athlètes, à raison de 6 000 \$ chacun, et les entraîneures et les entraîneurs, à raison de 20 000 \$ chacun. Le budget a également servi à mettre en place le Programme sur les valeurs du sport et de l'activité physique. Au total, ce sont 502 athlètes d'excellence, 22 athlètes retraités et 116 entraîneures et entraîneurs qui ont profité du programme en 2009-2010.

f) Bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ) :

Le MELS a accordé 125 000 \$ à la FAEQ (entente de 6 ans à raison de 125 000 \$ par année, 2005-2011). Le gouvernement du Québec est identifié comme partenaire fondateur. Cinq bourses de recrutement de 6 000 \$ et 3 bourses « excellence » hors réseau de 1 500 \$ sont remises et identifiées au nom du MELS.

g) Les bourses de la Fondation Palestre nationale :

Aucune subvention n'est versée à la Fondation de la Palestre nationale.

h) Soutien aux athlètes identifiés auprès de la Direction du sport et de l'activité physique :

L'information à ce sujet est fournie dans la réponse à la question n° 7.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2009-2010. Indiquer aussi les athlètes récipiendaires et le montant accordé à chacun. Prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE

Il y a trois modalités de soutien financier du gouvernement aux athlètes québécois :

1. Le Programme Équipe Québec a été instauré en 2003-2004 et permet à des athlètes identifiés « excellence » par le Ministère de recevoir des bourses de l'ordre de 6 000 \$. En 2009-2010, à sa septième année d'existence, 502 athlètes de niveau « excellence » ont été soutenus. Certains athlètes ont reçu des montants moindres que les 6 000 \$, car ils n'étaient admissibles qu'à la moitié de la bourse, selon le moment de leur sélection. Finalement, 22 athlètes retraités ont aussi été retenus dans le cadre du Programme pour des montants variant entre 1 000 \$ et 4 000 \$, selon le nombre d'années pendant lesquelles ils auront eu le statut d'athlètes identifiés « excellence ». La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1) nous empêche de fournir la liste des boursiers et des montants accordés. Les prévisions pour 2010-2011 sont du même ordre à chaque année, soit entre 425 et 500 athlètes (environ 3 000 000 \$).
2. La Fondation de l'athlète d'excellence du Québec a reçu une subvention de 125 000 \$ tel que prévu dans l'entente de partenariat avec le Ministère (750 000 \$ sur 6 ans, 2005-2011). Grâce au soutien des gouvernements et du secteur privé, la Fondation verse à chaque année des bourses aux athlètes des catégories « excellence » et « élite » identifiés en collaboration avec les fédérations sportives, ainsi qu'aux athlètes évoluant dans les réseaux du sport universitaire.
3. Tous les athlètes identifiés de niveaux « excellence », « élite » et « relève » (2 834 athlètes en 2009) ont accès à la mesure de crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau. La mesure est estimée à 5 millions de dollars et est gérée directement par Revenu Québec. Le relevé pour obtenir le crédit d'impôt est envoyé directement aux athlètes bénéficiaires par le Secrétariat au loisir et au sport. Les prévisions pour 2010-2011 sont estimées à 5 millions de dollars.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Sommaire des subventions accordées et listes des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :

- a) Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
- b) Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
- c) Programme d'assistance aux unités régionales de loisir et de sport;
- d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
- e) Programme d'assistance aux manifestations locales de la fête nationale;
- f) Programme Chantiers jeunesse;
- g) Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;
- h) Programme d'assistance financière aux centres communautaire de loisir;
- i) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
- j) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;
- k) Soutien financier pour le projet Archipel (ville de Longueuil).

RÉPONSE

- a) **Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir;**
2 406 420 \$ versés à 26 organismes (voir liste en annexe).
- b) **Programme de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;**
2 613 500 \$ versés à 17 régions (voir liste en annexe).
- c) **Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;**
6 514 920 \$ versés à 18 régions incluant 50 000 \$ versés au Regroupement pour le programme Secondaire en spectacle, pour un total de 19 subventions (voir liste en annexe).
- d) **Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances;**
3 784 958 \$ versés à 91 organismes dont 2 673 164 \$ pour le volet accessibilité et 1 011 794 \$ pour le volet immobilisations et 100 000 \$ versés pour le volet camps de vacances dans le cadre du **Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées** (voir listes en annexe).
- e) **Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;**
4 384 000 \$ versés à deux organismes : 744 000 \$ au Comité de la fête nationale de la Saint-Jean inc. et 3 640 000 \$ au Mouvement national des Québécois et Québécoises.
- f) **Programme Chantiers jeunesse;**
Programme transféré au Secrétariat à la jeunesse depuis plusieurs années.
- g) **Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;**
La réponse est incluse dans le tableau en annexe à la question d).
- h) **Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;**
3 357 000 \$ versés à 54 centres (voir liste en annexe).
- i) **Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;**
2 575 000 \$ versés à l'organisme.
- j) **Soutien financier au Conseil québécois du loisir;**
425 000 \$ versés à l'organisme, dont 350 000 \$ pour le soutien de sa mission et 75 000 \$ pour le programme de formation en animation.
- k) **Soutien financier pour le projet Archipel (Ville de Longueuil);**
589 671 \$ versés à la ville de Longueuil.

Question 8 - a)
Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2009-2010 (en dollars)
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	82 540
Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisirs	85 480
Fédération des astronomes amateurs du Québec	81 850
Fédération des familles-souches du Québec	91 450
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec	81 850
Fédération québécoise de camping et de caravaning	99 230
Fédération québécoise de la marche	86 310
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	81 850
Fédération québécoise des activités sub-aquatiques	81 850
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	131 600
Fédération québécoise des échecs	91 550
Fédération québécoise des jeux récréatifs	92 150
Fédération québécoise du loisir en institution	85 940
Fédération québécoise du scoutisme	103 410
La Fédération de l'âge d'or du Québec	161 270
La Fédération québécoise de philatélie	81 850
La Fédération québécoise du canot et du kayak	90 690
Le Cercle des jeunes naturalistes	81 850
Les Clubs 4-H du Québec inc.	81 850
L'Association des camps du Québec inc.	88 220
Mouvement québécois des vacances familiales	115 760
Radio amateur Du-Of inc.	81 850
Regroupement QuébecOiseaux	81 850
Société des fêtes et festivals du Québec	87 990
Société québécoise de spéléologie	85 590
Vélo-Québec association	90 590
Total	2 406 420

Question 8 - b)

Programme de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées
Mission loisir pour personnes handicapées
Accompagnement en loisir pour personnes handicapées - organismes régionaux
Aide en loisir

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2009-2010 (en dollars)
Commission loisir et sport de la Baie-James	15 644
Conférence régionale des élus de Laval	126 572
Conseil sport loisir de l'Estrie	116 917
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	129 857
Loisir et sport Montérégie	407 400
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	119 890
Sport et loisir de l'Île de Montréal	519 784
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue (ULSAT)	89 617
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.	108 026
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	117 471
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine inc.	82 619
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	110 941
Unité régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches	138 520
Unité régionale de loisir et de sport de la région de Québec	190 779
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	110 858
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	144 556
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	84 049
TOTAL	2 613 500

Question 8 - c)

Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport

Unités régionales de loisir et de sport

Unités régionales de loisir et de sport - Secondaire en spectacle

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2009-2010 (en dollars)
Administration régionale Crie	120 000
Commission loisir et sport de la Baie-James	120 000
Conférence régionale des élus de Laval	249 500
Conseil sport loisir de l'Estrie	353 000
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	357 050
Loisir et sport Montérégie	557 000
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	390 500
Sport et loisir de l'Île de Montréal	633 710
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue	353 000
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	357 160
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	353 000
Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches	390 500
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	353 000
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	390 500
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	353 000
Unité régionale de loisir et de sport de la région de Québec	390 500
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent	390 500
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	353 000
Regroupement des Unités régionales de loisir et de sport	50 000
TOTAL	6 514 920

Question 8- d)
Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2009-2010	
	Fonctionnement	Immobilisation
	(en dollars)	
Administration régionale Crie	25 000	
Association des citoyennes averties d'Alma inc.	19 515	10 122
Association des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal inc.	38 509	18 130
Association des scouts du Canada district de la Mauricie	16 040	5 552
Association Garagona inc.	28 473	31 500
Base de plein-air Jean-Jeune	32 875	
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (camp Ville-Marie)	32 875	16 562
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (camp Richelieu)	32 875	11 125
Camp Amy Molson inc.	45 375	4 851
Camp Boisjoly inc.	15 593	
Camp Brochet	18 580	3 823
Camp Carowanis inc.	29 392	9 848
Camp de Rivière Ouelle inc.	38 797	3 793
Camp de vacances familiales Valleyfield inc.	35 856	
Camp des bouleaux de l'association d'églises baptistes Évangéliques au Québec	24 937	21 000
Camp des Îles	9 322	2 035
Camp familial Abitibi-Témiscamingue	24 562	
Camp familial Saint-Urbain	53 509	20 298
Camp Gatineau inc.	53 885	
Camp Jardin (gan) d'Israël	40 375	43 750
Camp Jardin d'Hannah (Pardas Chanah)	45 375	66 500
Camp Joli b. inc.	13 630	5 636
Camp Mariste	32 875	13 268
Camp Massawippi - centre Mackay	18 118	3 233
Camp Notre-Dame-de-la-Joie de Nicolet	26 118	
Camp « O » Carrefour inc.	32 397	5 543
Camp Olier	20 108	
Camp Ozanam	58 509	6 425
Camp Patmos des églises évangéliques baptiste du Québec	31 257	16 793
Camp Péniel inc.	25 213	9 500
Camp Quatre Saisons inc.	25 080	15 956

Camp Richelieu de Saint-Hyacinthe inc.	32 952	
Camp Richelieu Saint-Côme inc.	33 325	
Camp Richelieu Vive Lajoie inc.	18 677	
Camp Sable Chaud	12 005	
Camp Saint-Donat	50 375	21 933
Camp Saint-François du Petit Lac	10 828	
Camping familial communautaire C.A.F.A.C.O. inc.	36 840	69 663
Canadian Sunday School Mission	11 770	935
CCSE Maisonneuve	41 009	
Centre de développement Yaldei Shashuim	12 576	66 709
Centre de plein air Lasallien inc.	27 887	14 000
Centre de plein air du Lac Flavrian	38 835	8 293
Centre de plein air L'Estacade	25 967	24 000
Centre de plein air Marie Paule inc.	13 537	
Centre de vacances et d'apprentissage loisirs de Saint-Cyprien	34 891	
Centre nautique de l'Istorlet	7 748	4 750
Centre Normand Léveillé inc.	47 356	1 909
Centre Notre-Dame de Fatima	38 914	7 933
Centre plein air Le Soulier vert inc.	37 258	10 419
Centre vacances nature de Lac Bouchette inc.	15 807	7 342
Club lions de Sept-Îles inc.	10 908	17 500
Commission loisir et sport de la Baie-James	25 000	
Conseil de direction de l'Armée du salut du Canada	16 710	45 000
Corporation camp plein air pour handicapés du Québec (C.C.P.A.H.Q.)	53 885	
Corporation domaine Fatima inc.	12 295	
Domaine de l'Amitié inc.	27 003	14 400
Domaine des Prés d'or	53 885	2 246
Domaine Fraser	18 687	
Espaces jeunesse inc. (camp Val-Estrie)	19 733	2 500
Explos-nature	4 648	285
Fédération des guides catholiques du diocèse de Trois-Rivières	11 440	3 000
Fondation « Le Terrier » inc.	8 712	3 375
Havre familial	38 509	2 650
La Base de plein air Air-Eau-Bois inc.	22 790	8 000
La Colonie Sainte-Jeanne d'Arc	55 375	6 000

La Corporation Cité-Joie inc.	53 885	52 893
La Corporation de l'Étincelle (Saint-Henri)	53 509	6 207
La Corporation du parc des loisirs et des sports de plein air du Mont-Vidéo inc.	5 286	1 904
La Société Grand Village inc.	33 683	30 077
L'Association des camps du Québec inc.	90 000	
La Villa familiale des lacs McLaren et Pratte inc.	41 009	29 400
Le Cercle de l'Amitié N.D.L. (Vanier) inc.	24 762	12 599
Le Club des familles de demain inc.	36 185	
Le Domaine familial incorporé	22 922	18 512
Le Domaine Notre-Dame inc.	16 966	13 366
Le P'Tit Bonheur, une œuvre du Père Sablon	35 375	64 822
Les Boys scouts du Canada, le conseil provincial du Québec inc.	26 820	13 500
Les Camps étudiants de Québec	11 902	3 000
Les Services communautaires catholiques (F.C.C.S.) inc. (camp Trail's End)	46 167	3 831
Les Services communautaires catholiques (F.C.C.S.) inc. (camp Kinkora)	53 509	6 875
Loge Frontière	20 697	20 000
Mouvement québécois des vacances familiales	30 000	
Nation Naskapi de Kawawachikamach	5 000	
Plein air Ville-Joie	15 491	5 000
Rendez-vous familial Pointe Saint-Charles inc.	43 509	23 283
Société pour les enfants handicapés du Québec	83 885	8 644
Société Scogestion (1982) inc.	14 065	3 297
Village des jeunes Notre-Dame de toute joie	35 375	6 499
TOTAL	2 673 164	1 011 794

*La somme de l'enveloppe totale ne correspond pas à la somme versée en raison des projets d'immobilisations annulés et des sommes récupérées en cours d'année.

Question 8 - d)

Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées – volet camps de vacances

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION 2009-2010 (en dollars)
Association Garagona inc.	2 900
Camp Bnai Brith inc.	4 568
Camp de Rivière Ouelle inc.	2 379
Camp école Trois-Saumons inc	3 037
Camp Mariste	5 843
Camp Massawippi - centre Mackay	2 861
Camp «O » Carrefour inc.	4 869
Camp Saint-François du Petit Lac	301
Centre de développement Yaldei Shashuim	4 672
Centre de plein air du Lac Flavrian	4 241
Centre Normand Léveillé inc.	5 563
Centre Notre-Dame de Fatima	4 157
Domaine de l'Amitié inc.	803
Domaine Fraser	1 656
Fondation « Le Terrier » inc.	627
La Base de plein air Air-Eau-Bois inc.	126
La Corporation Cité-Joie inc.	17 176
La société Grand Village inc.	1 380
Loge Frontière	753
Rendez-vous familial Pointe Saint-Charles inc.	1 294
Société pour les enfants handicapés du Québec	30 794
TOTAL	100 000

Question 8 - g)
Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2009-2010 (en dollars)
Association des résidents de Champfleury	30 280
Association sportive et communautaire du Centre-Sud inc.	55 968
Ateliers d'éducation populaire du plateau	131 714
Carrefour accès loisirs inc.	33 189
CCSE Maisonneuve	190 654
Centre communautaire Dawson	80 633
Centre communautaire de loisir de la Côte des Neiges	84 968
Centre communautaire de loisir Sherbrooke inc.	50 982
Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie	54 899
Centre communautaire Douglas	25 000
Centre communautaire Drummondville-Sud inc.	51 233
Centre communautaire Hochelaga	35 905
Centre communautaire le Relais du bout	25 000
Centre communautaire Pierre-Lemaire	25 000
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc.	83 218
Centre communautaire St-Pierre inc.	39 770
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	46 989
Centre des loisirs St-Sacrement inc.	25 000
Centre Durocher inc.	50 864
Centre éducatif communautaire René Goupil	167 558
Centre Landry (1980) inc.	60 279
Centre loisir multi-plus	52 009
Centre Mgr Marcoux inc.	53 986
Centre Père Sablon	68 111
Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat	25 000
Centre récréatif Poupart inc.	55 305
Centre sportif de la Petite-Bourgogne	31 999
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean	28 940
Corporation du centre Jean-Claude-Malépart	47 162
Gestaforme inc.	32 836
La Corporation du centre Sablon	25 000

Le C.L.A.C., centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg	25 000
Le Centre communautaire d'Arthabaska inc.	38 628
Le Centre communautaire le trait d'union	50 222
Le Centre récréatif St-François-d'Assise inc.	86 204
Le Patro de Jonquièrre inc.	75 608
Le Patro de Lévis inc.	71 266
Le Patro le Prévost	89 212
Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.	109 030
Le Pivot	77 794
Le Relais des jeunes gatinois	146 872
Les Loisirs Montcalm inc.	51 148
Loisirs fleuri-est	29 836
Loisirs Île du Havre-Aubert inc.	25 000
Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	57 282
Loisirs Lebourgneuf inc.	25 000
Patro de Charlesbourg inc.	112 597
Patro de Fort-Coulonge / Mansfield	67 398
Patro Laval inc.	78 758
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	136 908
Pavillon St-Arnaud inc.	56 349
Relance des loisirs tout 9 inc.	25 000
Service animation jeunesse de l'Outaouais inc.	86 197
Société ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles	66 240
Total	3 357 000



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des subventions accordées à la Fédération de l'âge d'or du Québec en 2009-2010.
Prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE

Dans le cadre du Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL), la Fédération de l'âge d'or du Québec a reçu une subvention de 161 270 \$ en 2009-2010.

Cette subvention inclut une somme de 67 820 \$ autrefois versée dans le cadre du Programme d'action communautaire autonome et qui est, depuis 2008-2009, intégrée au PAFONL.

En 2010-2011, sous réserve de l'approbation des crédits, l'organisme devrait recevoir la même subvention qu'en 2009-2010, soit 161 270 \$.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Effectifs affectés au programme Kino-Québec pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011, postes occupés et nature du travail. Liste des subventions accordées à ce programme.

RÉPONSE

Effectifs affectés au programme Kino-Québec pour 2009-2010

Quatre professionnels de l'activité physique au Secrétariat au loisir et au sport (SLS) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en *équivalent de temps complet* (ETC), ainsi qu'un professionnel du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sont affectés à l'équipe de coordination nationale au Secrétariat au loisir et au sport, et 33 professionnels de l'activité physique en ETC sont répartis dans les 18 agences de santé et de services sociaux (entre 1 et 6 ETC par région selon la population, le territoire, etc.).

Les professionnels du Ministère sont tous diplômés en activité physique ou l'équivalent. Ils agissent à titre de conseiller du SLS dans le domaine de la promotion d'un mode de vie physiquement actif. Ils participent à l'élaboration et à l'évaluation des progrès et des interventions du SLS. Ils collaborent aux analyses requises, aux recherches, au développement de plans d'action, de priorités nationales ou de stratégies, et diffusent de l'information afin de soutenir les actions du Ministère et de ses partenaires. Ils soutiennent la réalisation et le suivi des conventions d'objectifs et de résultats attendus (CORA) des agences et assurent des collaborations nationales intersectorielles, publiques ou privées. Ils participent également aux interventions du SLS en matière de soutien technique et financier dans ce domaine.

À l'instar des professionnels du Ministère, les conseillers au programme Kino-Québec sont tous diplômés en activité physique ou l'équivalent. Plusieurs d'entre eux ont un profil de compétence en santé publique pour exercer le rôle d'expert-conseil en matière de promotion d'un mode de vie physiquement actif. Les conseillers assument la gestion régionale du programme Kino-Québec en cohérence avec les priorités nationales et régionales et s'assurent de l'impact au plan local. Ils mettent en œuvre les actions jugées nécessaires à l'atteinte des objectifs et des résultats attendus et participent à leur évaluation.

Prévisions pour 2010-2011

Un processus d'évaluation du programme Kino-Québec est amorcé afin notamment d'assurer le renouvellement de la convention pour les années 2010-2011 et 2011-2012. Simultanément, les travaux se poursuivent pour développer une vision et une planification stratégiques du programme Kino-Québec.

La convention lie le MELS, le MSSS et les agences de santé et de services sociaux. Les mêmes effectifs sont prévus pour 2010-2011.

Nature du travail

Les cinq professionnels de l'équipe de coordination nationale soutiennent l'action des régions (planification de campagnes et d'interventions, production de matériel, d'outils et d'avis scientifiques, coordination du réseau, recherche, évaluation, monitoring des activités des régions, organisation de formations, coordination de groupes de travail, site Internet Kino-Québec), coordonnent des activités qui touchent l'ensemble des régions (ex. campagnes « Rendez-vous d'automne », « Plaisirs d'hiver », concours « École active », Journée nationale du sport et de l'activité physique et sa fin de semaine active, guide d'aménagement, d'organisation et d'animation de la cour d'école, *Ma cour : un monde de plaisir*, municipalité active, soutien à Viactive) et assurent les liens avec les différents partenaires nationaux.

Les conseillers au programme Kino-Québec dans les régions sont des employés des directions de

santé publique des agences de la santé et des services sociaux. Ils planifient et réalisent annuellement des activités pour atteindre les objectifs indiqués dans leur convention d'objectifs et de résultats attendus en lien avec les activités nationales, notamment celles énumérées ci-dessus et leurs priorités régionales. Ces interventions visent la création d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques et la promotion de l'activité physique auprès de la population. Ils participent également aux travaux d'équipes multidisciplinaires au sein de leur agence, là où leur expertise en activité physique est mise à profit, et s'associent à des partenaires régionaux pour la réalisation d'activités de promotion. Plusieurs conseillers au programme Kino-Québec soutiennent également le travail fait par des agents de promotion de saines habitudes de vie dans les centres de santé et de services sociaux.

Soutien financier accordé aux 18 agences de santé et de services sociaux :

Année	MELS	MSSS
2009-2010	1 528 700 \$	918 532 \$



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Liste détaillée de toutes les normes exigées pour la construction de chaque projet de terrain ou stade de soccer ou football dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique/Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, que ces projets soient terminés, en cours, ou annoncés.

RÉPONSE

Les mêmes règles et normes s'appliquent pour tous les projets autorisés. Par ailleurs, les exigences du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives précisent que :

- le requérant doit faire la démonstration probante de sa capacité à assurer l'exploitation de l'installation et son maintien en bon état;
- les travaux devront être conformes aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur, particulièrement en matière de travail, d'équité, d'emploi, de droits de la personne, d'environnement, de sécurité et d'attribution des contrats;
- le requérant de toute subvention supérieure à 50 000 \$ aux fins de construction ne devra attribuer les contrats de construction qu'après une demande de soumissions publiques selon la réglementation gouvernementale en vigueur (1^{er} octobre 2008). L'entreprise privée, dans le cadre d'un partenariat d'affaires, qui pourrait aussi être admissible selon les critères d'admissibilité du Programme, devra se conformer à la même réglementation.

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL ou un regroupement de ces organismes sont admissibles à ce Programme;
- Une entreprise privée, dans le cadre d'un partenariat d'affaires, pourrait aussi être admissible aux conditions suivantes :
 - une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire;
 - l'entente de partenariat a fait l'objet d'un appel d'offres public;
 - en vertu de l'entente contractuelle, le partenaire du secteur privé est responsable du financement des travaux admissibles;
 - le partenaire du secteur privé s'engage à rétrocéder l'installation visée à l'échéance de l'entente contractuelle.
- Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.

Finalement, selon la convention d'aide financière, les obligations du requérant (bénéficiaire) prévoient que tous les contrats de construction ne soient accordés qu'après demande de soumissions publiques, conformément aux exigences du Programme ou à tout autre règlement applicable au bénéficiaire en matière d'adjudication des contrats. Une copie des appels d'offres doit être transmise à la ministre.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

QUESTION

Liste complète et détaillée des appels d'offres en cours ou terminés concernant la construction de terrains ou stades de soccer ou football dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique/Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, pour l'année 2009-2010. Prévisions pour 2010-2011.

RÉPONSE

Selon la convention d'aide financière, les obligations du bénéficiaire prévoient que tous les contrats de construction soient accordés qu'après demande de soumissions publiques, conformément aux exigences du Programme ou à tout autre règlement applicable au bénéficiaire en matière d'adjudication des contrats. Une copie des appels d'offres doit être transmise à la ministre.

Le tableau en annexe présente la liste des projets autorisés concernant la construction de terrains ou stades de soccer ou football dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives pour l'année 2009-2010.

En ce qui concerne les prévisions 2010-2011, pour le programme de soutien aux installations sportives et récréatives, l'enveloppe n'a pas été renouvelée.

**Liste des projets autorisés concernant la construction de terrains ou stades de soccer
ou football dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
pour l'année 2009-2010**

Requérant	Type d'installation	Date d'octroi	Investissement	Aide autorisée
Cégep de Rivière-du-Loup	Soccer-football à surface naturelle		878 735 \$	439 367 \$
Ville de Rimouksi	Soccer-football à surface synthétique	04-fév-2010	1 479 996 \$	735 683 \$
Collège d'Alma	Soccer-football à surface synthétique	30-oct-2009	2 990 595 \$	1 409 575 \$
Ville de Québec	Soccer-football à surface synthétique	30-oct-2009	1 792 659 \$	882 089 \$
Collège François-Xavier-Garneau	Soccer-football à surface synthétique	04-déc-2009	4 443 545 \$	2 156 823 \$
Ville de Montréal (arrondissement Saint-Léonard)	Soccer-football à surface synthétique	24-sept-2009	4 082 445 \$	2 029 087 \$
Collège de Montréal	Soccer-football à surface synthétique	20-oct-2009	950 208 \$	458 286 \$
Ville de Mont-Royal	Soccer-football à surface synthétique	29-oct-2009	2 301 599 \$	1 150 799 \$
Ville de Montréal (arrondissement Pierrefonds-Roxboro)	Soccer-football à surface synthétique	16-sept-2009	1 350 071 \$	643 838 \$
Collège du Bois-de-Boulogne	Soccer-football à surface synthétique		2 910 500 \$	1 430 250 \$
Ville de Montréal (arrondissement Saint-Léonard)	Soccer-football à surface synthétique	15-fév-2010	1 356 900 \$	678 450 \$
Collège John-Abbott	Soccer-football à surface synthétique		2 987 855 \$	1 493 927 \$
Vision Multi Sport Outaouais	Soccer-football à surface synthétique	03-déc-2009	8 940 601 \$	4 000 000 \$
Ville de Rouyn-Noranda	Soccer-football à surface naturelle		2 811 430 \$	1 382 683 \$
Municipalité de Nouvelle	Aménagement d'un terrain de soccer à surface naturelle		407 499 \$	156 103 \$
Cégep de Thetford	Soccer-football à surface synthétique	12-nov-2009	2 001 058 \$	1 000 529 \$
Municipalité de St-Damien-de-Buckland	Soccer-football à surface naturelle		202 223 \$	101 111 \$
Collège Montmorency	Soccer-football à surface synthétique	15-févr-2010	2 866 192 \$	1 433 096 \$
Ville de Laval	Soccer-football à surface synthétique		3 741 909 \$	1 790 380 \$
Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Soccer-football à surface naturelle	27-oct-2009	236 694 \$	116 459 \$
Municipalité de Sainte-Julienne	Soccer-football à surface naturelle	30-oct-2009	829 559 \$	410 896 \$
Ville de Mont-Tremblant	Soccer synthétique		2 659 895 \$	1 297 382 \$
Ville de Sainte-Julie	Soccer-football à surface synthétique	16-sept-2009	1 950 108 \$	937 554 \$

Ville de Salaberry-de-Valleyfield	Soccer-football à surface naturelle	29-oct-2009	329 498 \$	164 749 \$
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	Soccer-football à surface synthétique	09-déc-2009	595 708 \$	297 854 \$
Municipalité de la Paroisse de Saint-Alphonse-de-Granby	Soccer-football à surface naturelle	15-déc-2009	23 612 \$	11 806 \$
Commission scolaire de St-Hyacinthe	Soccer-football à surface synthétique	15-fév-2010	2 060 649 \$	963 757 \$
Ville de Saint-Lambert	Soccer synthétique	03-mars-2010	3 507 764 \$	1 739 049 \$
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Soccer-football à surface synthétique		4 309 672 \$	2 118 875 \$
Collège de Valleyfield	Soccer-football à surface synthétique	03-déc-2009	2 203 887 \$	1 100 038 \$
Commission scolaire des Chênes	Soccer-football à surface synthétique		2 350 825 \$	1 175 412 \$
Total			69 553 891 \$	33 705 907 \$

